**Enseignements de droit et d’économie en Prépa ECT**

**Les enseignements de droit et d’économie en classe préparatoire ECT s’inscrivent dans la continuité de l’enseignement reçu dans ces deux disciplines en classes de Première et Terminale STMG. Leur but est de les consolider, les approfondir et les prolonger pour conduire à une pensée autonome structurée en lien avec l’actualité.**

* **L’enseignement du droit : 3 heures par semaine**

L’enseignement du droit vise à développer la compréhension et la maîtrise des mécanismes juridiques fondamentaux. Centré sur l’entreprise, il permet de parcourir un éventail de questions juridiques rencontrées par les entrepreneurs dans leurs activités économiques.

Par exemple, on se posera des questions de ce type : Quelle est l’étendue des libertés économiques de l’entreprise ? ; Comment entreprendre ? ; Comment préserver l’équilibre contractuel entre l’entreprise et le consommateur ?

Le programme accorde en outre une place importante à l’activité de veille juridique qui exprime le caractère évolutif du droit. La recherche de veille juridique est menée régulièrement et de façon autonome sur le thème suivant : « **Activités des entreprises et libertés individuelles** ».

Enfin, tout au long des deux années de formation, cet enseignement repose sur la mobilisation de plusieurs capacités spécifiques à l’étude du droit :

- l’analyse des sources de droit garantes des libertés individuelles (déclaration des droits de l’homme et du citoyen, Convention européenne des droits de l’homme, …)

- la compréhension du rôle du pouvoir législatif et du pouvoir réglementaire pour organiser les activités économiques

- l’exploitation des apports de la jurisprudence de la cour de cassation et de la cour européenne des droits de l’homme

- l’exploitation des décisions d’autorités administratives indépendantes de l’Etat, comme l’Autorité de la concurrence, la CNIL ou le Défenseur des droits.

**Nous aurons donc à nous familiariser avec ces principales sources et acteurs du droit.**

**Petit travail à faire pendant ces grandes vacances :**

**Suivre les visites guidées virtuelles des grands lieux où se fait le droit en France :**

- Visiter l’Assemblée nationale de façon virtuelle <http://www.assemblee-nationale.fr/>

- Visiter le Conseil constitutionnel de façon virtuelle <http://www.conseil-constitutionnel.fr/>

- Visiter la cour de cassation de façon virtuelle <https://www.courdecassation.fr/>

- Visiter l’Autorité de la concurrence <https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr>

-Visiter la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) <https://www.cnil.fr/professionnel>

-Visiter le site du Défenseur des droits, <https://www.defenseurdesdroits.fr/>

**Inscrivez-vous à la lettre d’information d’au moins trois de ces sites en fonction de vos centres d’intérêt.**

**Cela vous permettra de débuter votre travail de veille juridique et de rester en prise avec l’actualité juridique.**

* **L’enseignement de l’économie : 3 heures par semaine**

L’enseignement de l’économie vise la compréhension du monde contemporain, à travers l’étude de questions économiques problématisées, parmi lesquelles :

- comment l’activité économique crée-t-elle de la richesse ?

- Quelles sont les dynamiques contemporaines de la concurrence et de la compétition sur les marchés ?

- D’où vient la croissance économique ?

- Quels sont les enjeux d’une croissance économique inclusive et durable ?

Et beaucoup d’autres.

Cet enseignement s’inscrit dans la continuité de l’enseignement reçu en voie technologique et insiste tout particulièrement sur la poursuite des apprentissages méthodologiques suivants :

- l’analyse d’une documentation économique de nature variée ;

- la mobilisation des notions et des données économiques pour expliquer un phénomène économique donné ;

- la structuration d’une argumentation sur un sujet contemporain donné ;

- la synthèse d’un dossier documentaire portant sur une thématique donnée.

* **ssez votre Test Kezeco**

**Pour bien préparer votre première année de CPGE**

L’économie nécessite la maitrise et la mise en œuvre des méthodes du raisonnement économique, mais également une bonne connaissance de l’actualité économique et sociale.

**Pour la maîtrise du vocabulaire, je recommande l’achat du lexique suivant :**

**« Lexique d'économie »**, sous la direction d’Ahmed Silem et Antoine Gentier, Dalloz, 2018, 15° édition. 19,90 euros

Ce lexique vous permettra de vérifier le sens des mots et de vous construire un lexique indispensable réussir les différents exercices proposés.

**Pour se tenir informé de l’actualité économique**

**S’abonner à la revue Alternatives économiques.** Nous procéderons à la rentrée à un achat groupé pour bénéficier d’un tarif préférentiel

**Exploiter les ressources gratuites :**

Télécharger l’application mobile de France info

Télécharger l’application mobile du journal Le Monde (titres et extraits des articles)

**Un peu de lecture pendant les vacances et après :**

- Patrick Artus, Marie-Paule Virard, Croissance zéro, Fayard, 2015, prix 16 euros

- Paul De Grauwe, Les limites du marché, de Boeck, 2015, 27,50 euros

Un livre de 200 pages divisé en 12 chapitres pouvant se lire indépendamment les uns des autres. Il vous accompagnera pendant vos deux années de CPGE et même après !

- Lionel Fontagné, La feuille de paye et le caddie, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2021, 9 euros

- Jérôme Gautié, Le salaire minimum et l’emploi, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2020, 9 euros